

POLITIQUE COVID-19

La Région finance deux projets de recherche

HAUTS-DE-FRANCE Le conseil régional a choisi de soutenir deux études, dont une sur l'utilisation de l'Interféron inhalé.

Après avoir accordé en avril dernier une aide au CHU de Lille puis, pas plus tard que mardi une subvention de 785 000 € à l'Institut Pasteur pour ses recherches sur le traitement du Covid, le conseil régional a accepté ce vendredi de financer le CHU d'Amiens pour ses recherches sur l'efficacité de l'Interféron bêta inhalé dans le cadre du traitement du Covid-19.

En réalité, la subvention votée ce vendredi, d'un montant total 201 000 €, financera deux projets. L'un, intitulé Covid 19BC, est une étude observationnelle sur les caractéristiques cliniques, biologiques, et sur le profil évolutif des patients hospitalisés pour le Covid-19 au CHU d'Amiens. Elle bénéficiera de 72 000 €.

Ce projet concernera à terme les hôpitaux de Beauvais, Compiègne-Noyon, Saint-Quentin et le groupe hospitalier public du Sud de l'Oise.

DES RÉSULTATS IN VITRO

L'autre projet, dénommé Cov-NI, financé à hauteur de 129 000 € par la Région, est un programme de recherche porté par le docteur Mary. Il s'agit de tester les effets et la sécurité de l'ajout sous forme de nébulisation de l'Interféron bêta (un antiviral connu depuis une cinquantaine d'années) au Liponavir/Ritonavir dans le traitement du Covid.

Ce procédé a montré des résultats intéressants *in vitro*, il s'agit désormais de passer au lancement d'un essai clinique portant sur 60 patients qui bénéficieront d'un traitement de 28 jours. La durée totale de la recherche, elle, est



L'Institut Pasteur mardi, le CHU d'Amiens vendredi... La Région poursuit ses aides tous azimuts en faveur de la recherche sur le traitement du Covid-19.

201 000 €

Le conseil régional a débloqué 201 000 euros pour soutenir deux projets de recherche sur le Covid-19 menés dans les hôpitaux de Picardie

évaluée à 8 mois. On notera que cet essai mené sous la direction du CHU d'Amiens, concernera les hôpitaux de Saint-Quentin, Valenciennes, Béthune, Compiègne et Abbeville.

Différents financements sont déjà acquis à ce projet, entre autres une cagnotte Leetchi lancée par la fondation Université de Picardie Jules-Verne, le groupe pharmaceutique Novartis fournissant

quant à lui gratuitement le médicament.

Le Rassemblement national a approuvé cette subvention mais regretté, par la voix de Sylvie Saillard, élue de l'Aisne, le temps perdu dans ce dossier. Au mois d'avril dernier, la même Sylvie Saillard avait en vain tenté d'arracher une subvention du conseil régional sur ce projet de recherche concernant l'Interféron inhalé.

Il est vrai qu'à cette époque, ces recherches, essentiellement faute de financements, n'avaient pas encore reçu l'avis favorable du comité de protection des personnes et l'autorisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). ■ PHILIPPE FLUCKIGER